



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29.09.2017

1. Réfection des trottoirs et de la route départementale RD21.IV

Le Conseil municipal décide d'attribuer le marché public à l'entreprise COLAS pour un montant de 929 959 € HT et décide de confier la maîtrise d'œuvre à SETUI pour un montant de 49 500 € HT.

2. Périscolaire

Le Conseil municipal décide de recruter un nouvel animateur par un contrat de droit public de type CDD sur une base horaire hebdomadaire de 12 heures et prenant effet le 04 décembre 2017.

* Les candidates ou candidats qui souhaitent postuler pour cet emploi sont invités à prendre contact avec la mairie. Tél. 03 89 68 60 07.

3. Mise à disposition des locaux du périscolaire

Le Conseil municipal décide de ne plus reconduire la mise à disposition des locaux du périscolaire au-delà des vacances de Toussaint 2017 à Saint-Louis Agglomération et charge M. le Maire d'en informer les services concernés de SLA.

4. Location du foyer communal

Les tarifs appliqués depuis mai 2016 pour les locations du foyer sont précisés dans le bulletin municipal 2017. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'exonérer du prix de la location, les habitants du village, en cas d'enterrement.

5. Cimetière – Révision des tarifs et durée des concessions

Vu l'échéance de l'ensemble des concessions à la date du 31.12.2015, le Conseil municipal décide de fixer les tarifs suivants sur une période de 15 ans :

- Concession simple 80 €
- Concession double 160 €
- Concession triple 240 €.

6. Donneurs de sang - Remplacement du délégué de la commune à la UFDSB

Suite à la démission de M. Gabriel Kleinmann, le Conseil municipal décide de proposer le poste de délégué à M. Joël Walter, donneur de sang et conseiller municipal.

7. Syndicat d'électricité et de gaz du Rhin

Le Conseil municipal approuve le rapport d'activité et le compte administratif 2016. Il émet un avis favorable à l'adhésion de la ville de Héisingue pour le secteur de l'emprise aéroportuaire de 10,5 ha, demande aux préfets du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, de modifier la composition du périmètre du Syndicat.

8. Rapport annuel sur la gestion de l'eau 2016

Le rapport 2016 présenté par M. Patrick Hascher, président du SIAEP, est adopté à l'unanimité par le Conseil municipal.

9. Acceptation de dons de particuliers à la commune

Le Conseil municipal accepte le don 950 € pour le déplacement du poste incendie situé rue du Willerbach ainsi que le don de 330 € pour l'achat de mitigeurs à l'école maternelle.

10. Demande de subvention - Population de Saint-Barthélemy et Saint-Martin

Suite à l'appel de l'Association des Maires du Haut-Rhin, le Conseil municipal décide de faire un don de 300 € sur le compte de « AMHR de la GPE solidarité St-M St-B IRMA 2017 ».

* Cet appel aux dons s'adresse également à tous les administrés pour secourir les victimes de l'ouragan, via les OGN Croix Rouge, Protection civile, Fondation de France.

11. Urbanisme

Déclarations préalables

- M. Laubert Didier, extension de la maison d'habitation côté N-O et création d'une porte sur cave au 64 rue principale
- M. Gaborit François, construction d'une piscine côté S-O de la maison au 11 rue des roseaux
- M. Wilhelm Hubert, construction d'une véranda sur terrasse existante à l'étage et d'un garage au rez-de-chaussée au 4 rue de l'église
- M. Wolgensinger Morand, pose de 4 velux sur les 2 pans de la maison au 4 rue d'Alsace Lorraine.

Permis de construire

- M. Weber Daniel pour le Bolleronis, réhabilitation d'un bâtiment agricole en hangar technique, création d'un enclos technique, 10 places de stationnement, démolition d'un garage et quai de chargement sur le Domaine Saint-Apollinaire
- M. Weber Daniel pour le Bolleronis, construction d'un club house, transformation de granges en hangars, démolition de granges, appentis et portiques au Domaine Saint-Apollinaire
- Mme Noepfel Patricia, construction de 2 maisons d'habitation au 11 rue des vergers.

12. Travaux rue principale

La conduite d'eau potable sera remplacée en amont des travaux de la RD21IV et des trottoirs. Le marché a été attribué à l'entreprise EN CER pour un montant de 130 314 € financé par le SIAEP.

INFORMATIONS

- La Commémoration du 11 novembre aura lieu le dimanche 19 novembre après la messe de 10h45
- La fête des aînés aura lieu le dimanche 10 décembre 2017.
- Les articles et photos à publier dans le bulletin municipal janvier 2018 devront être remis ou envoyés à Roland Brom pour le 10 décembre, dernier délai.

Bois de chauffage

Des coupes de bois sont programmées cette année. Les personnes intéressées par l'achat de bois de chauffage sont priées de contacter la mairie jusqu'au **20 octobre 2017** au plus tard, en précisant le nombre de stères souhaité. Tél. 03 89 68 60 07.